



### LE PROJET

**Le projet Mutéco ACT'OF est destiné aux organismes de formation (OF) et vise :**

- 1 La mise en œuvre d'actions de formation permettant aux OF d'entrer dans une démarche de qualité et de certification
- 2 Le développement des compétences des salariés des OF (personnel dirigeant, administratif et financier, commercial et formateur) pour répondre aux enjeux de professionnalisation du secteur
- 3 L'acquisition, par les collaborateurs des OF, de nouvelles compétences liées à la transition numérique

### LES MODULES DE FORMATION

#### Positionnement stratégique et qualité

Gestion des Ressources Humaines et Management Participatif  
Législation et Ingénierie financière  
Législation et conformité de la formation  
Vers de nouvelles pratiques commerciales numériques  
Les NTIC et l'impact sur le contenu et la pratique pédagogique  
Parcours d'intégration des collaborateurs  
Plan de formation individuel pour l'accès à la qualification

### POUR QUOI ?

**Pour votre organisme de formation, en mobilisant ce projet, vous pourrez :**

entrer dans une démarche progrès  
améliorer votre compétitivité  
développer les compétences de vos salariés

**Vos salariés, grâce au projet Mutéco ACT'OF :**

bénéficieront d'une formation qui prépare aux évolutions de son métier  
développeront leurs polyvalences

### QUEL FINANCEMENT ?

#### Financement de la formation

Financement des formations : FPSPP, DIECCTE, REGION Réunion, AGEFOS PME

#### Rémunération du salarié\*

Prise en charge de tout ou partie des salaires des bénéficiaires de la formation par AGEFOS PME hors salariés en contrats aidés et en alternance (forfait de 13 € par heure de formation)

*\* Uniquement pour les formations réalisées pendant le temps de travail*

### QUELLE MISE EN ŒUVRE ?

- ➔ Contactez votre conseiller AGEFOS PME pour construire votre projet de formation et vérifier l'éligibilité de votre structure et des actions de formation visées
- ➔ AGEFOS PME vous accompagne dans vos choix d'actions de formation et dans la sélection des organismes de formation au regard des besoins exprimés
- ➔ AGEFOS PME vous informe des modalités de prise en charge des coûts de la formation
- ➔ L'organisme de formation dispense la formation auprès de vos salariés

### VOS CONTACTS EN RÉGION SUR CE PROJET

- Votre conseiller AGEFOS PME Réunion
- Erwan TALBOT – Conseiller en charge du projet par mail : [etalbot@agefos-pme.com](mailto:etalbot@agefos-pme.com)
- Organismes de formation prestataires pour ces actions :
  - GEM FORMATION CONSEIL au 0262 35 44 35
  - PROXIMA – Mme Lynda HOARAU au 0692 76 19 56